

## **RAPPORT N° 334 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 7 MAI 2022**

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 30 avril au 7 mai 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins cinq (5) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore également le cas deux (2) militants du (Congrès national pour la liberté) qui ont été arrêtés et détenus arbitrairement alors qu'ils étaient partis porter plainte contre un groupe d'Imbonerakure qui les avait agressés et leur avait volé de l'argent en commune de Kayogoro.

### **1. Atteintes au droit à la vie**

- Dans la matinée de dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022, cinq corps sans vie en décomposition ont été découverts par des gardes forestiers dans la forêt de la Kibira, sur la colline de Bihembe de la zone de Bumba, en commune de Bukinyanya de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi), non loin de la frontière avec le Rwanda.

Selon des sources locales, les cinq corps ont été enterrés sur place sur l'ordre de l'administrateur communal sans aucune enquête pour les identifier n'est commanditée.

### **2. Atteintes au droit à la liberté : arrestations et détentions arbitraires**

- Deux militants du parti CNL (Congrès National pour la liberté), Lucien Sakubu et son frère René Niyongirako, se trouvent en détention au cachot de la police de Gatwe depuis le matin du mardi 3 mai 2022.

Selon des sources locales, les deux frères ont été arrêtés par un officier de la police judiciaire du poste de police de Gatwe en commune de Kayogoro de la province de Makamba (sud du Burundi), sur l'ordre de l'administrateur de la commune de Kayogoro, Antoine Ndayiragije, au moment où ils étaient partis porter plainte contre un groupe d'Imbonerakure pour agression et vol d'argent.

Selon des témoins, les deux militants du CNL sont tombés dans une embuscade que leur avait tendue un groupe de jeunes Imbonerakure dirigé par le chef de colline de Nyantakara de la zone de Bigina dans la même commune, Fanuel Ndayishimiye, dans la nuit du 2 mai 2022 vers 22 heures et leur ont dépouillé d'une somme d'argent de trois cent mille francs burundais (300.000 Fbu).

SOS-Torture Burundi déplore un regain d'intolérance politique des membres du CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie) envers les militants des partis de l'opposition, plus particulièrement ceux du CNL, et demande la libération immédiate de Lucien Sakubu et son frère René Niyongirako détenus arbitrairement. Elle fustige aussi la violation impunément du droit à l'accès équitable à la justice et l'ingérence de l'administration dans le fonctionnement de la justice.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.